

# Les assises de la culture : « Créer dans la ville »

## Atelier 1

Samedi 6 juin 2009

Groupe de travail n°1 : « L'enjeu de la création : institutions, associations, artistes indépendants »

### → Etat des lieux

La liste des interventions concernant les points forts et les points à travailler montre un déséquilibre dans la restitution de cet état des lieux par les participants à l'atelier. Celle concernant les points faibles se montre beaucoup vaste et développée.

#### ● Les points forts :

Parmi les points forts abordés, quelques témoignages relatent de l'aspect « extrêmement vivant » de la musique telle qu'elle est proposée et pratiquée à Strasbourg, signe d'une richesse culturelle qui s'associe à l'importance des publics, un peu partout.

Face aux nouvelles mutations, certains témoignent de la volonté d'y associer l'art et la culture, tout comme la volonté d'ouverture bien qu'elle soit encore à définir selon qu'il s'agisse d'un artiste ou d'une institution.

A noter, également le constat de l'intérêt de mêler l'enjeu de la création à l'enjeu du patrimoine, et de voir ainsi la culture renforcer sa place dans la ville.

#### ● Les points à travailler :

Plusieurs domaines apparaissent dans ces points à améliorer, avec un accent plus prononcé pour tout ce qui touche aux moyens financiers. La répartition des moyens financiers alloués au budget de la culture n'est pas équitable. Il réside également une dualité entre le territoire des institutions culturelles et le territoire des strasbourgeois dans la répartition du budget. Cette absence de moyens ne permet pas de constituer non plus des groupes de metteurs en scène ou d'acteurs.

Aussi une question majeure se pose : « comment favoriser et soutenir la culture si on ne met pas les moyens ? » Le financement sous mode pluriannuel serait déjà une avancée considérable.

Le secteur du théâtre fortement représenté sur cet atelier, fait le constat de l'absence du terme de « compagnie », et demande s'il est en opposition au mot « institutions ». Il est également fait le constat du manque de lisibilité des compagnies émergentes d'où la nécessité de créer des passerelles avec les grosses structures existantes.

De nombreuses interventions témoignent du souci de l'« humain ». Pour certains, il demeure essentiel de mieux intégrer la notion de spectateurs et de rendre plus humains les lieux en améliorant parallèlement l'accueil.

D'un point de vue plus large, les nouvelles politiques culturelles doivent absolument intégrer les notions de solidarité et d'équité.

➔ **Les idées majeures à retenir :**

- Penser l'entrée par le spectateur
- Développer des lieux pour que des choses soient vues
- Créer des lieux de travail pour les artistes, créer de nouveaux espaces, même virtuels
- Etre davantage associé et intégré à la vie culturelle
- Mieux définir les politiques culturelles par une meilleure définition des missions confiées aux acteurs culturels
- Voir sur Strasbourg une véritable ambition de création cinématographique
- Ne plus penser une politique culturelle à l'échelle de la commune.
- Travailler sur le lien et le prolongement résidant entre les institutions et les associations
- Intégrer des modèles économiques et des temporalités différentes.

➔ **En conclusion :**

Autour d'une vision globale, innovante et partagée, 5 axes se dessinent :

- Une pratique de partage : prenant en compte les compétences en existantes, une juste répartition et en favorisant l'éducation solidaire
- Une méthode participative : en faire un processus et mutualiser les lieux, les moyens et les expériences
- Le décroisement : libérer les forces créatrices et miser sur l'éducation populaire
- Des lieux nouveaux : optimiser l'existant et créer de nouveaux lieux physiques, numériques, imaginaires, emblématiques....
- La recherche en lien avec la création : un levier d'innovation conséquent.